

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*progrès

.....
MINISTERE DU PLAN ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

.....
CENTRE NATIONAL DE LA STATISTIQUE
ET DES ETUDES ECONOMIQUES
.....

ENQUETE CONGOLAISE AUPRES DES MENAGES

Pour l'évaluation de la pauvreté

(ECOM 2005)

PAUVRETE ET MARCHE DU TRAVAIL EN MILIEU URBAIN

Par Séverin Aimé Blanchard OUADIKA

Expert en analyse conjoncturelle
ouadika@yahoo.fr

Brazzaville, Janvier 2009

INTRODUCTION	3
CHAPITRE1 : PAUVRETE ET ACTIVITE	5
A. Activité	5
1. Taux d'activité	5
2. Caractéristiques des emplois	7
B. Inactivité	10
1. Inactif par manque de travail disponible	10
2. Elèves et Etudiants	10
3. Obligations familiales	10
4. L'âge	11
CHAPITRE 2 : CHOMAGE ET SOUS-EMPLOI	12
A. Chômage et sous emploi	12
1. Les taux de chômage	12
2. Les primo demandeurs d'emploi	13
3. Le rapport de dépendance	13
4. Le sous-emploi	13
B. Analyse de la dominance	14
1. Description de la méthode	15
2. Résultats	15
CHAPITRE 3 : MODELISATION DE LA PAUVRETE URBAINE ET LE MARCHÉ DU TRAVAIL	18
1. Fondements théoriques	18
2. Modèle	19
3. Interprétation des résultats	20
CONCLUSION	23
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	24

Liste de tableaux

Tableau 1.1 Taux d'activité au sens du BIT (en %)	5
Tableau 1.2 Taux d'activité et pauvreté	6
Tableau 1.3 Répartition des actifs occupés par secteur d'activité	7
Tableau 1.4 Répartition des actifs occupés par branche d'activité	8
Tableau 1.5 Pauvreté selon le gse	8
Tableau 3.1 Rapports de chances de la pauvreté monétaire des personnes vivant en zone urbaine	21

Liste de graphiques

Graphique 1.1 Taux d'activité BIT par groupe d'âges	6
Graphique 2.1 Dominance stochastique du 1er ordre sur le marché du travail	15
Graphique 2.2 Dominance stochastique au second ordre sur le marché du travail	16

Introduction

La question de la pauvreté, et notamment les relations entre les conditions de vie des populations et l'accès au marché du travail, fait de plus en plus l'objet de recherche, de nos jours. L'intérêt de plus en plus croissant de la thématique de pauvreté est à mettre en rapport avec d'une part la longue crise économique que connaissent les pays africains depuis la fin des années 1970 au début des années 1980 ; d'autre part l'évolution de la politique de développement des institutions financières internationales suite aux protestations nées des programmes d'ajustement structurel. En effet, la privatisation des entreprises et la mise en retraite anticipée liée à ces programmes ont contribué à détériorer le bien être des populations. Ainsi, par le fait que la plupart des ménages tirent leurs revenus de l'exercice d'une activité économique, la structure du marché de travail constitue un élément important dans l'explication de la pauvreté.

Le Congo à l'instar de la plupart des pays subsahariens a connu une grave crise économique entre la fin des années 80 et le début des années 90 couplée à une crise sociopolitique entre 1993 et 1999 qui a durablement affecté la structure du marché de travail. En analysant les causes de la crise économique, il est apparu clairement que c'est la baisse des revenus d'exportation consécutive à la chute des cours du pétrole qui est à l'origine de la crise économique. Les exigences du FMI sur la réduction du déficit public et les programmes de privatisation des entreprises publiques et parapubliques sont également une des conséquences sur le marché du travail. En effet, l'application progressive des mesures suggérée par la communauté financière internationale a occasionné une baisse drastique des subventions de l'Etat et surtout la réduction de l'ordre de 12,5% à 27,5% des salaires dans la fonction publique à partir de 1995.

Il est clair que ces décisions prises dans le but d'améliorer les performances économiques du pays et surtout d'être crédible auprès des bailleurs de fonds ont une incidence notoire sur le marché du travail. Premièrement, les décisions comme la liquidation et la restructuration des nombreuses entreprises privées et publiques, la suspension des recrutements dans la Fonction Publique et la quasi inexistence du secteur privé vont occasionner une explosion du chômage et une accélération de l'économie informelle. Deuxièmement, la baisse de revenu d'exportation répercutée au niveau des producteurs surtout ceux du milieu rural, la baisse des salaires, les conflits armés avec leur corollaire et la décision d'avancement sans effets financiers dans la Fonction Publique ont profondément modifié la structure de l'offre de travail. Tous ces faits vont conduire inéluctablement à accélérer la paupérisation de la population. Il n'est pas rare de voir des diplômés s'orienter vers le secteur informel pour survivre.

A la faveur de la paix retrouvée et surtout de l'embellie des cours mondiaux du pétrole qui est le principal produit d'exportation, le pays va renouer avec la croissance. Ce qui permet la signature des nouveaux accords avec les institutions de Bretton Wood et d'une coopération bilatérale active avec des pays comme la République Populaire de Chine. Cependant, les retombés des indicateurs économiques ne sont pas toujours perceptibles au niveau des ménages, ce ci, soit par manque des mécanismes de transmissions ou quand ils existent par un mauvais fonctionnement de ceux-ci. Or, plusieurs travaux de recherche ont montré que la principale courroie de transmission de la croissance reste l'emploi. En l'absence d'une enquête spécifique pour évaluer l'emploi, l'Enquête Congolaise Auprès des Ménages vient à point nommé pour permettre de faire une évaluation du marché de travail en liaison avec la pauvreté, ce qui est compréhensible dans le contexte congolais car la majorité des ménages tirent l'essentiel de leur revenu de l'exercice d'une activité économique. La structure du

marché de travail en zone urbaine et la nature de sa stratification constituent des éléments de grande importance dans l'explication de la pauvreté. C'est ainsi que le thème de notre étude s'intitule ainsi *pauvreté urbaine et marché du travail au Congo*.

Cette étude vise essentiellement deux objectifs : d'abord, déterminer et analyser la relation entre le marché de travail et la pauvreté en zone urbaine en 2005 ; ensuite contribuer tant soit peu à la connaissance du marché de travail urbain au Congo. Le second objectif de cette étude cherche à répondre aux questions comme : quel est le statut d'occupation selon le niveau de vie ? Quels sont les types d'activité ? Quels sont les segments du marché du travail qui déterminent le niveau de vie en zone urbaine ?

L'étude est divisée en trois chapitres. Le premier chapitre traite de pauvreté et activité ; ce chapitre s'intéresse aussi aux individus qui ne participent pas du tout au marché du travail. Le deuxième chapitre s'intéresse aux liens entre la pauvreté, le chômage et le sous-emploi et enfin le troisième chapitre traite des déterminants de segments du marché du travail qui agissent sur la pauvreté.

Chapitre 1 : Pauvreté et activité

L'exercice d'une activité agit sur le revenu et donc sur le niveau de la pauvreté des individus. Ainsi, l'accès à un emploi reste un facteur important de réduction de la pauvreté des individus. Ce chapitre s'intéresse aux déterminants de la pauvreté sur le marché du travail. Il s'agit, en effet de déterminer les conditions dans lesquelles l'exercice d'une activité peut prémunir un individu contre la pauvreté. Ce chapitre s'intéresse aussi aux catégories des personnes qui ne participent pas au marché du travail, notamment les inactifs visibles.

A. Activité

1. Taux d'activité

L'activité économique suggère la définition de la population concernée par le travail, il s'agit de définir la population active. A cet effet, le Bureau International du Travail, suggère que la limite inférieure de l'âge de cette population soit 15 ans tout en donnant la liberté à chaque pays de l'adapter à son propre contexte juridique ou socio économique. Afristat retient plutôt l'âge de 10 ans supposé plus adapté au contexte africain. Dans le cadre de ce travail, nous retenons l'âge de 15 ans comme limite inférieure conformément à la recommandation du BIT. Par ailleurs, dans certains cas, on fixe également une limite supérieure qui varie selon les pays, mais aucune recommandation n'est faite à ce sujet ; ce qui nous permet de ne considérer aucune limite supérieure. Dans cette étude la population potentiellement active est âgée de 15ans et plus. La population active comprend les personnes ayant dépassé un âge spécifié, et qui sont soit "pourvues d'un emploi", soit "chômeurs "(BIT, 1999). Notons qu'au sens du BIT les chômeurs découragés ne font pas partie de la population active.

Au niveau national, le taux d'activité est relativement élevé (69,5%). Ce taux cache des disparités liées à certaines caractéristiques des individus. Ainsi, la zone urbaine a le taux d'activité le plus faible par rapport à la zone rurale. Les difficultés d'insertion professionnelle et l'exode rurale en milieu urbain contribuent à expliquer cette situation.

Les résultats selon le sexe montrent que les hommes ont un taux d'activité plus élevé que les femmes (66% contre 60%). Dans les villes, c'est à Pointe Noire que le taux d'activité est plus important (68,4%) cela est sans doute lié au fait que cette ville concentre la plupart des entreprises industrielles du pays et surtout à l'activité de son port en eau profonde.

Tableau 1.1 Taux d'activité au sens du BIT (en %)

Départements urbains	sexe		
	Homme	Femme	Total
Brazzaville	60,5	54,3	57,2
Pointe Noire	70,7	66,1	68,4
Autres communes	69,6	65,1	67,2
Total	65,5	59,9	62,6

Source : ECOM, Calcul de l'auteur

L'analyse en terme de niveau de vie montre que l'écart entre les pauvres et les non pauvres n'est pas trop important en ce qui concerne le taux d'activité. Evidemment, les pauvres sont amenés à beaucoup travailler pour survivre ce qui justifie le fait que leur taux de 61% soit proche de celui de non pauvres estimé à 63%.

Le taux d'activité par classe d'âges montre qu'il est faible chez les jeunes de moins de 24 ans et croît progressivement jusqu'à atteindre un maximum de 87% (Graphique 1.1) pour la classe d'âges 30-34 ans avant de fléchir progressivement pour les personnes plus âgées.

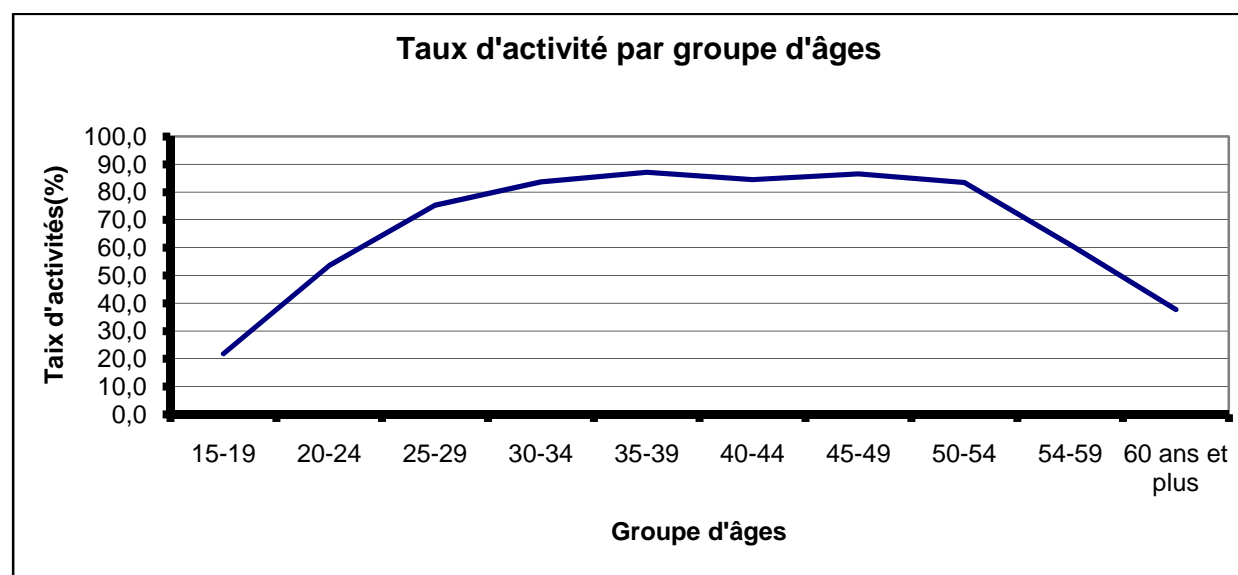
Il paraît évident que certains éléments du marché de travail soient caractéristiques de la situation des pauvres. Ainsi, nous examinons successivement la situation des actifs occupés, les secteurs et les branches d'activité, ... pour s'en convaincre.

Tableau 1.2 Taux d'activité et pauvreté

Départements urbains	Situation de la pauvreté		Total
	Pauvres	Non pauvres	
Brazzaville	57,8	56,6	57,2
Pointe Noire	67,0	69,0	68,4
Autres communes	65,3	69,1	67,2
Total	61,3	63,6	62,6

Source : ECOM, CNSEE

Graphique 1.1 Taux d'activité BIT par groupe d'âges



Source : ECOM, CNSEE

2. Caractéristiques des emplois

2.1 Taux d'occupation

Les actifs occupés sont définis comme les personnes ayant un emploi. Dans le cadre de cette étude, nous avons retenu l'activité exercée pendant au moins une heure dans les sept jours précédant l'enquête. Au niveau national, 56% des personnes âgées de 15 ans et plus possèdent un emploi. Le taux d'occupation dans l'ensemble de la zone urbaine est de 29,8%. Il est de 33,2% à Pointe Noire, 32,9% dans les autres communes urbaines et 26,5% à Brazzaville.

En ce qui concerne le niveau de vie, on observe un taux d'occupation plus élevé chez les non pauvres (32,2%) que chez les pauvres (26,8%). Ce qui conforte les résultats de la section précédente, où nous avons vu que les pauvres étaient moins nombreux à participer au marché du travail que les non pauvres. Nous pouvons donc en déduire que l'exercice d'une activité économique peut prémunir contre la pauvreté.

2.2 Secteurs d'activité

Les secteurs d'activité dans cette étude tiennent compte du clivage classique des économies des pays en développement ; il s'agit en effet des secteurs public et privé, et des segments formel et informel. Le secteur public par définition est formel et l'ensemble des entreprises privées enregistrées au ministère du commerce et/ou tenant une comptabilité formelle sont elles aussi formelles. En outre, toute activité économique n'ayant pas un numéro au registre de commerce et n'établissant pas une comptabilité formelle est classée dans le secteur informel. L'étude montre que le secteur informel concentre le plus grand nombre d'actifs occupés en zone urbaine, mais paradoxalement il a le taux de pauvreté le plus élevé de l'ensemble des secteurs d'activité 46% contre 28% et 35% respectivement dans les secteurs public et privé formels. De ce résultat nous pouvons en déduire que exercer dans l'informel pour un travailleur l'expose plus à la pauvreté. Ce résultat sera vérifié dans les prochains chapitres avec l'analyse multivariée.

Tableau1.3 Répartition des actifs occupés par secteur d'activité

Secteur	Effectif	Pourcentage	Taux de pauvreté
Public	101046,5	16,7	28,4
Privé formel	135358,6	22,4	34,7
Privé informel	366923,1	60,8	45,9
Total	603 328	100	40,5

Source : ECOM, CNSEE

Par ailleurs, le secteur public est celui qui renferme moins des pauvres avec un taux de pauvreté de 28%. Il apparaît clairement que le secteur qui contribue le moins à la production nationale renferme peu des pauvres. Ce phénomène peut s'expliquer d'une part par la sécurité d'emploi dans la fonction publique et d'autre part par la pluriactivité.

2.3 Les branches d'activité

L'aspect relationnel entre la pauvreté et les branches d'activité sur le marché du travail, est comme les secteurs d'activité une des caractéristiques de la population active.

Les résultats du rapport principal révèlent que le secteur agricole est celui qui concentre le plus grand nombre des pauvres en zone urbaine autre que Brazzaville et Pointe Noire. Ce résultat est confirmé par notre étude, puisque le secteur primaire où loge l'agriculture a un taux de pauvreté de 58% largement supérieur aux autres branches de l'économie. La branche tertiaire qui regroupe les services est la branche qui emploie plus de personnes en milieu urbain et ayant aussi le taux de pauvreté le plus faible 37,5%.

Tableau 1.4 Répartition des actifs occupés par branche d'activité

 Branche	 Effectif	 Pourcentage	 Taux de pauvreté
Primaire	64 712	10,7	58,3
Secondaire	84 430	14,0	42,9
Tertiaire	454 186	75,3	37,5
 Total	 603 328	 100	 40,5

Source : ECOM, CNSEE

Nous constatons que l'incidence de la pauvreté baisse lorsque nous passons de la branche primaire à la branche secondaire et ensuite à la branche tertiaire.

2.4 Les groupes Socio-économiques

En zone urbaine, l'incidence de la pauvreté est fortement corrélée au statut d'emploi. Comme au niveau national, les travailleurs pour compte propre en zone urbaine sont les plus nombreux parmi les actifs avec 54,5%. L'examen des groupes montre qu'après les travailleurs pour compte propre viennent les employés (17%) suivi des cadres (14%). Les patrons et employeurs sont les moins représentés en zone urbaine (1,6%).

Tableau 1.5 Pauvreté selon le GSE

 Groupe Socio-économique	 Effectif	 %	 Taux de pauvreté
Cadres	86 716	14.4	22.3
Employés	105 083	17.4	35.5
Manœuvres	31 513	5.2	45.8
Autres travailleurs dépendants	41 873	6.9	47.2
Patrons, employeurs	9 497	1.6	28.8
Travailleur pour propre compte	328 568	54.5	45.8
Total	603 251	100	40.5

Source : ECOM, CNSEE, calcul de l'auteur

L'évaluation de l'incidence selon les groupes socio-économiques montre que les autres travailleurs dépendants sont ceux qui ont le taux de pauvreté le plus élevé en zone urbaine. Ensuite viennent les manœuvres et travailleurs pour propre compte avec un taux de 46% pour chaque groupe. Les conditions d'exercice de leur activité pour les uns et la faiblesse du capital de départ pour les autres sont autant des facteurs qui limitent la réalisation des gains substantiels pouvant leur permettre de se prémunir de la pauvreté.

Les cadres et les patrons sont des groupes qui ont le taux de pauvreté le plus faible. Ce phénomène peut s'expliquer d'une part par le revenu élevé des cadres et patrons et d'autre part par la pluriactivité. En effet, nombreux sont les cadres congolais qui sont aussi patrons de leur propre affaire surtout dans le transport terrestre urbain.

Ces résultats montrent, qu'il est bon de promouvoir une politique, en faveur d'une meilleure qualification de la main d'œuvre comme mesure de prévention contre la précarité. En effet, devant la montée de la compétitivité, la qualification professionnelle demeure un pilier incontournable pour décrocher un emploi bien rémunérateur, gage certain contre la pauvreté. Par ailleurs, des actions concrètes doivent être entreprises en faveur des travailleurs pour propre compte pour améliorer leur condition d'exercice puisque c'est le plus grand employeur en zone urbaine.

2.5 La sécurité dans l'emploi

Au Congo, l'exercice d'une activité dans certains secteurs procure des avantages parmi ceux-ci la sécurité pendant la période d'activité et celle de la retraite. La réglementation en vigueur fait obligation aux employeurs de faire enregistrer les employés à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) pour les entreprises privées et à la Caisse de Retraité des Fonctionnaires (CRF) pour les fonctionnaires. Notre étude se limite à ces aspects étant donné que nous ne disposons pas d'autres informations concernant ce volet de l'emploi.

2.6 La pluri activité

Dans le but d'augmenter leurs revenus, certains individus exercent plusieurs activités en plus de l'activité principale. L'Enquête Congolaise auprès de Ménages a capté cette information en demandant le nombre d'emplois qu'exerce l'individu au cours de la dernière semaine ayant précédé l'enquête.

Dans la zone urbaine, 89,3% des personnes actives exercent plus d'une activité. L'exercice de plusieurs activités économiques est essentiellement motivé pour avoir un surplus de revenu. En théorie, on s'attend à ce que beaucoup des pauvres soient pluri activistes, car on estime que c'est pour essayer de sortir de la situation de pauvreté qu'ils exercent plus d'une activité.

L'analyse par ville montre que le taux de pluri activité est très élevé que ce soit à Pointe Noire ou à Brazzaville, avec des taux respectivement de 45% et 48% pour l'ensemble de la zone urbaine. En plus, les résultats selon le genre montrent que les hommes se donnent plus à la pluriactivité que les femmes. Cette situation peut être imputable à la situation des hommes qui sont pour la plupart chefs de ménages ; la pluri activité pourrait dans ce cas leur permettre de faire face aux charges du ménage.

La situation de pauvreté montre que les non pauvres sont plus nombreux à avoir plus d'un emploi que les pauvres. En effet, parmi les pauvres, 85% ont plus d'une activité. Ces chiffres nous laissent dire que la pluriactivité est une réaction des pauvres face à la misère pour essayer d'en sortir. Ce qui semble confirmer le fait que ceux qui développent d'autres activités à côté de leur occupation principale peuvent se mettre à l'abri de la pauvreté.

Par ailleurs, l'exercice de plus d'un emploi aide à sortir de la pauvreté, il n'est toujours pas vrai que cela permet de se prémunir totalement de cette privation. En effet, la probabilité d'être pauvre n'est pas très différente chez les actifs occupés suivant qu'ils exercent une activité ou non, il serait plus rentable et optimal qu'un actif occupé puisse se concentrer à une activité principale où il serait évidemment plus efficace et performant.

B. Inactivité

L'inactivité se définit comme la situation des personnes ne participant pas au marché du travail. Elle concerne potentiellement les jeunes en bas âge, les élèves et étudiants, les personnes invalides, les femmes au foyer, les retraités et certains individus ne désirant pas travailler. Dans notre étude, nous avons retenu les groupes des personnes par le motif de non exercice. Ainsi, examinons des motifs suivants : pas de travail disponible, les personnes en cours de scolarité, les obligations familiales et l'âge.

1. Inactif par manque de travail disponible

Le groupe d'individus inactifs par manque de travail disponible est composé aussi des travailleurs saisonniers. Ils représentent 17,6% de l'ensemble personnes inactives. Ce résultat bien sûr cache quelques disparités selon certaines caractéristiques des individus. En effet, les femmes sont plus concernées par ce type d'inactivité que les hommes. La proportion des femmes est de 19,7% et celle des hommes de 15%. Les résultats selon le groupe d'âges montrent que la proportion des inactifs par manque de travail disponible oscille entre un maximum de 74% pour les individus de la classe d'âges 30-34 et un minimum de 9,2% pour les jeunes de la classe d'âges 15-19 ans. Au total 53,7% des inactifs par manque de travail disponible sont pauvres.

La majorité des individus en situation d'inactivité par manque de travail disponible en zone urbaine vivent à Brazzaville (20%) et dans les autres communes urbaines (18,4%) ; par contre la ville de Pointe Noire a le taux le plus faible des personnes inactives de cette catégorie (13,7%).

2. Elèves et Etudiants

Les jeunes en cours de scolarité sont inactifs par définition, ils représentent plus de deux tiers des personnes inactives. Les élèves et étudiants sont pour la plupart de sexe masculin (72,5%) et les femmes représentent 61,6%, l'âge de scolarité étant, 87% des élèves et étudiants ont moins de 24 ans. Les résultats selon le milieu de résidence en zone urbaine montre que la proportion des jeunes en cours de scolarité à Brazzaville est de 63,8% et de 70,6% à Pointe Noire; les autres communes représentent 67,5%. Les résultats selon la situation de pauvreté montrent que les jeunes en cours de scolarité sont moins pauvres (44%) que les autres.

3. Inactifs par obligations familiales

La population inactive en zone urbaine du fait des obligations familiales est essentiellement composée des femmes. En effet, les femmes par leur position dans la société congolaise sont pour la plupart cantonnées aux travaux domestiques non rémunérés. Bien que ne représentant que 8% de l'ensemble des femmes inactives, elles sont néanmoins largement supérieures aux hommes. La situation d'inactivité en zone urbaine est homogène dans toutes les villes, la proportion est d'environ 5% pour toutes les villes. Les résultats selon les classes d'âges montrent que la proportion des personnes inactives par obligations familiales varie entre un minimum de 0,8% pour les personnes âgées de plus de 60 ans à un maximum de 27% pour la classe d'âges de 35-39 ans. La situation de pauvreté montre qu'il n'y a pas assez de pauvres (35%) par rapport à la population inactive pour motif d'obligations familiales ; ce phénomène

peut s'expliquer par le fait que ces personnes appartiennent à des ménages non pauvres et les personnes actives du ménage assurent l'essentiel de leurs besoins.

4. Inactifs par l'âge

L'âge explique également la situation d'inactivité soit par la législation soit par l'invalidité. En effet, la législation concerne beaucoup plus des enfants d'un certain âge, que la loi n'autorise pas à exercer un emploi. Par contre l'invalidité concerne les personnes plus âgées souvent fatiguées et ne pouvant exercer un emploi. Pour les besoins d'analyse, nous avons rassemblé les deux groupes; les personnes de moins de 14 ans (jeunes) et les plus de 60 ans considérées comme plus âgées. A cet effet, les résultats montrent que cette catégorie représente 11% de l'ensemble des personnes inactives. Et, il y a plus d'hommes que des femmes, leurs proportions sont respectivement de 12% et 11% dans la population des personnes inactives. Les personnes inactives du fait de l'âge sont beaucoup plus concentrer à Brazzaville que dans les autres communes urbaines. La situation de pauvreté montre que ; il n'y a pas assez des pauvres dans ce sous groupe de la population par rapport aux inactifs, 52% de non pauvres.

Chapitre 2 : Chômage et sous-emploi

Introduction

Le chômage est un phénomène qui touche durablement la population congolaise et en particulier celle vivant dans les grandes villes. A l'origine le chômage peut être vu comme un déséquilibre sur le marché du travail traduisant une offre excédant la demande de travail. La gestion de chômage est un challenge dans toutes les économies du monde qui luttent pour sa diminution. Le manque de travail favorise la survivance de la pauvreté dans les ménages ; en effet, l'analyse de la pauvreté subjective au Congo montre que 68% des ménages attribuent leur situation de pauvreté au manque de travail.

Les analyses sont faites ici par rapport au chômage entendu au sens du Bureau International du Travail (BIT), à savoir « est chômeur toute personne n'ayant pas exercé une activité économique ne serait-ce qu'une heure durant les quatre dernières semaines, elle doit avoir cherché du travail durant cette période et être disponible pour occuper un emploi dans les quinze jours ».

L'Enquête Congolaise auprès de Ménages a recueilli plusieurs informations sur la situation des chômeurs permettant de mesurer le niveau de chômage en zone urbaine et avoir des connaissances sur certaines de ses caractéristiques.

A. Chômage et sous emploi

1. Les taux de chômage

L'étude du lien entre le chômage et la pauvreté se justifie par le fait que la pauvreté est une conséquence directe de la désintégration du système socio-économique. De plus, l'absence d'une allocation chômage susceptible de prémunir les chômeurs du risque de pauvreté pourrait accentuer celle-ci. Le taux de chômage au niveau national se situe à 19,4%¹ de la population active. Et le rapport principal de l'ECOM montre que le chômage est un phénomène essentiellement urbain, son taux est proche de celui observé au niveau national (19,3%) en zone urbaine. En effet, la zone urbaine concentre le plus grand nombre des chômeurs, les villes de Brazzaville et Pointe Noire ont respectivement des taux de 19% et 22%. Au sens élargi tel que calculé dans le rapport ce taux est de 32,6% à Brazzaville et de 31,5% à Pointe Noire. En zone urbaine, les femmes sont plus affectées par le chômage que les hommes; 20,4% des femmes sont au chômage en zone urbaine. L'analyse du chômage selon l'âge montre que ce phénomène touche beaucoup plus les jeunes de moins de 30 ans et le taux de chômage est de 63,5 et 56% respectivement dans les classes d'âges 20-24 ans et 25-29 ans. A partir de 30 ans le taux de chômage commence à décroître avec l'âge. Le taux de chômage élevé en milieu jeune peut s'expliquer par le fait que dans le marché du travail, ils sont moins expérimentés et donc généralement en quête du premier emploi.

¹ Ce taux a été calculé en intégrant les chômeurs de longue durée et la limite inférieure de l'âge fixé à 18 ans et c'est le résultat du rapport principal de l'ECOM.

Les résultats selon le statut de pauvreté montrent qu'en zone urbaine l'incidence de la pauvreté est plus forte chez les chômeurs que chez les actifs occupés. En effet, le chômage en milieu urbain concerne essentiellement les pauvres, ils sont 20% à être chômeurs. Ce résultat justifie le fait que l'exercice d'une activité permet de se prémunir contre la pauvreté.

2. Les primo demandeurs d'emploi

Selon la définition proposée par le BIT, on distingue principalement deux catégories de chômeurs : ceux qui sont à la recherche d'une nouvelle expérience et ceux qui sont à la recherche d'une première insertion professionnelle. La dernière catégorie nommée constitue des primo demandeurs d'emploi. Notons, qu'il s'agit bien des individus cherchant activement du travail caractérisés par les actions comme l'inscription à un bureau de placement public, la candidature auprès d'employeurs, démarches directes sur les lieux de travail (ferme, usine, marché, autres endroits de recrutement traditionnels), l'insertion ou réponses à des annonces spécialisées, les contacts auprès de relations personnelles, démarches en vue de la création d'une entreprise. Malheureusement l'ECOM ne nous fournit pas assez d'informations pour caractériser les primo demandeurs d'emploi.

3. Le rapport de dépendance

Le rapport de dépendance est défini comme le rapport de la taille du ménage sur le nombre d'actifs occupés du ménage. Il permet de connaître le nombre moyen de personnes inactives qui sont à la charge d'un actif occupé. Cet indicateur a quelques limites. Il suppose en effet que toute personne sans emploi dans le ménage est forcément à la charge du ménage. Or il existe bien des personnes sans emploi qui ont la possibilité d'avoir des revenus c'est le cas des rentiers et des personnes ayant différentes pensions. Il existe des situations où un membre sans emploi d'un ménage puisse bénéficier des transferts d'un parent vivant hors du ménage, dans certains cas dans un autre pays.

Sous réserve des limites évoquées, un actif occupé congolais a en moyenne deux personnes inactives à sa charge. Evidemment ce rapport est plus élevé pour les ménages pauvres que les ménages non pauvres. La distinction par rapport au sexe montre que ce rapport est plus élevé pour les hommes pauvres (3,2%) que les femmes à Brazzaville. En effet, La ville de Brazzaville présente le rapport de dépendance le plus élevé parmi les pauvres, 3,3% contre 2,7% à Pointe Noire.

4. Le sous-emploi

Dans le cadre de notre étude, le sous-emploi se définit comme la situation d'actif occupé qui travaille moins de 35 heures par semaine. Le marché de travail congolais est caractérisé par une part importante des emplois précaires notamment ceux du secteur informel non maîtrisé à l'heure actuelle. Ainsi, le taux de chômage ne peut pas nous renseigner sur l'utilisation de la main d'œuvre et la pauvreté, ce qui justifie en partie l'analyse du sous-emploi pour mieux comprendre l'interaction avec la pauvreté.

L'incidence du sous-emploi sur la population active est de 35%. Il est beaucoup accentué dans les autres communes urbaines, soit 44% contre 38% et 30% respectivement à Brazzaville et Pointe Noire. Son incidence par tranche d'âges oscille entre un minimum de 29% pour les classes d'âges 20-24 et 30-34 ans et un maximum de 50% pour les 60 ans et plus. Ainsi donc, les actifs occupés âgés de 20 à 24 ans et ceux âgés de 60 ans et plus sont les plus touchés par le sous emploi ; les premiers à cause de leur situation de primo demandeurs sur le marché du travail et les seconds à cause de la baisse des capacités de travail du fait de leur âge avancé. Le sous-emploi en milieu urbain concerne beaucoup plus les femmes, elles représentent 39% de sous employés contre 32% pour les hommes. La situation de pauvreté parmi les personnes actives sous employées révèle que 37% sont pauvres.

B. Analyse de la dominance

Introduction

Essama-Nssah (2000) affirme : « la relation de dominance stochastique entre deux distributions nous permet de déterminer sans ambiguïté celle qui est plus inégale ». Le concept de dominance stochastique, de même que celui de dominance au sens de Lorenz est très utilisé en matière de comparaison de pauvreté. On distingue les dominances stochastiques au premier ordre, au second ordre et au troisième ordre. Les définitions de ces concepts sont présentées dans l'encadré 1.

Encadré 1. Dominance stochastique

1. Dominance stochastique au premier ordre

Soient deux répartition A et B. On dit que la répartition A domine stochastiquement la répartition B au premier ordre, si et seulement si la courbe de représentant A ne se situe nulle part au dessus de la courbe de B toute valeur de x le domine de variation de l'indicateur. Formellement, on écrit : $F_A(x) \geq F_B(x) \quad \forall x$.

2. Dominance stochastique au second ordre

Lorsque les fonctions de répartition se coupent dans le premier cas , on a recours à la dominance stochastique au second ordre. La répartition A domine stochastiquement la répartition B au second ordre si et seulement si la condition suivante est remplie :

$$\int [F_A(y) - F_B(y)] dy \leq 0 \quad \forall x \in [0, z]$$

En d'autres termes, la courbe au dessous de la courbe de A est inférieure à l'aire en dessous de la courbe B.

2. Description de la méthode

La mise en œuvre de la méthode de dominance stochastique pour la comparaison de la pauvreté nécessite deux étapes.

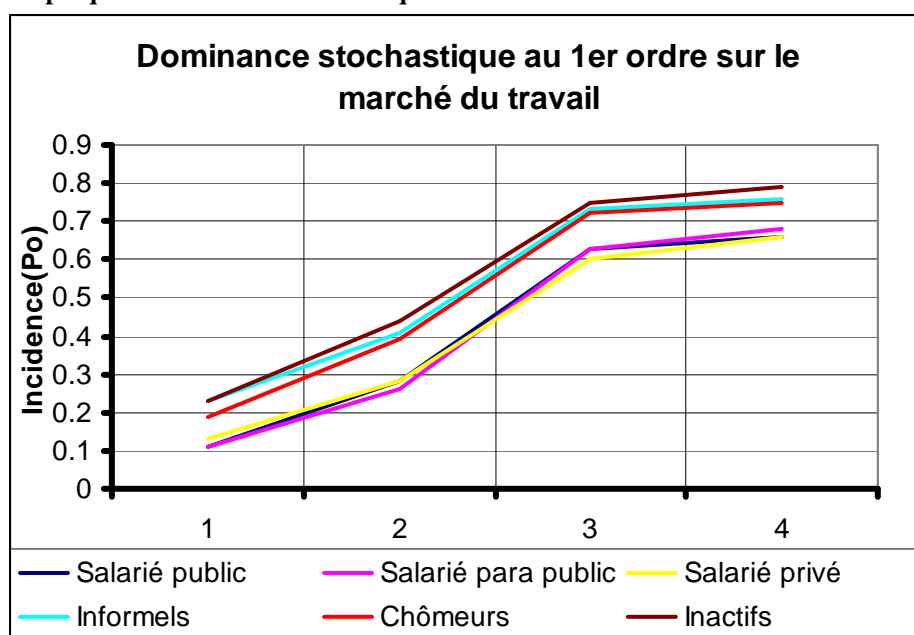
La première étape consiste à représenter les courbes d'incidence ($\alpha = 0$) et à observer la dominance stochastique du premier ordre. Si les courbes ne se coupent pas, alors l'une est forcément au dessus de l'autre. Dans ce cas, on dira que quel que soit le seuil de pauvreté retenu, la pauvreté est plus accentuée dans un groupe que dans l'autre. Si les deux courbes se coupent en un point, alors il n'y a pas dominance au premier ordre. La seconde étape consiste alors à représenter la courbe de déficit de pauvreté ou d'intensité, correspondant à $\alpha = 1$ et à observer la dominance au second ordre. Si la courbe de déficit de pauvreté d'un groupe ne se situe nulle part en dessous de celle associée aux autres groupes, alors le groupe dont la courbe est au dessus domine stochastiquement les autres. Cela implique alors qu'il y a moins de pauvreté dans ce groupe que dans les autres. Lorsque la dominance au second ordre n'est pas vérifiée, on passe à la dominance d'ordre 3 en représentant les courbes de sévérité de la pauvreté ($\alpha=2$), la règle de décision est la même que dans les deux premiers cas.

Notons que la dominance au premier ordre implique nécessairement une dominance au second ordre. Mais l'inverse n'est pas vrai. Il n'y a donc pas équivalence.

3. Résultats

En utilisant les indicateurs de FGT pour $\alpha=0$, nous avons tracé les courbes de dominances stochastiques en fonction des différents seuils de pauvreté. Notons que, le choix des seuils est arbitraire. En effet, on a pris le seuil retenu dans le rapport principal qui est de 306400 Fcfa par an et par équivalent adulte auquel on adjoint son double, un seuil qui lui est inférieur de 100 000 unités monétaires et la moyenne de revenu considéré comme seuil de pauvreté. Avec ses différents seuils nous avons calculé à partir du logiciel DAD l'indicateur P_0 pour chaque segment de travail.

Graphique 1. Dominance stochastique du 1er ordre sur le marché du travail



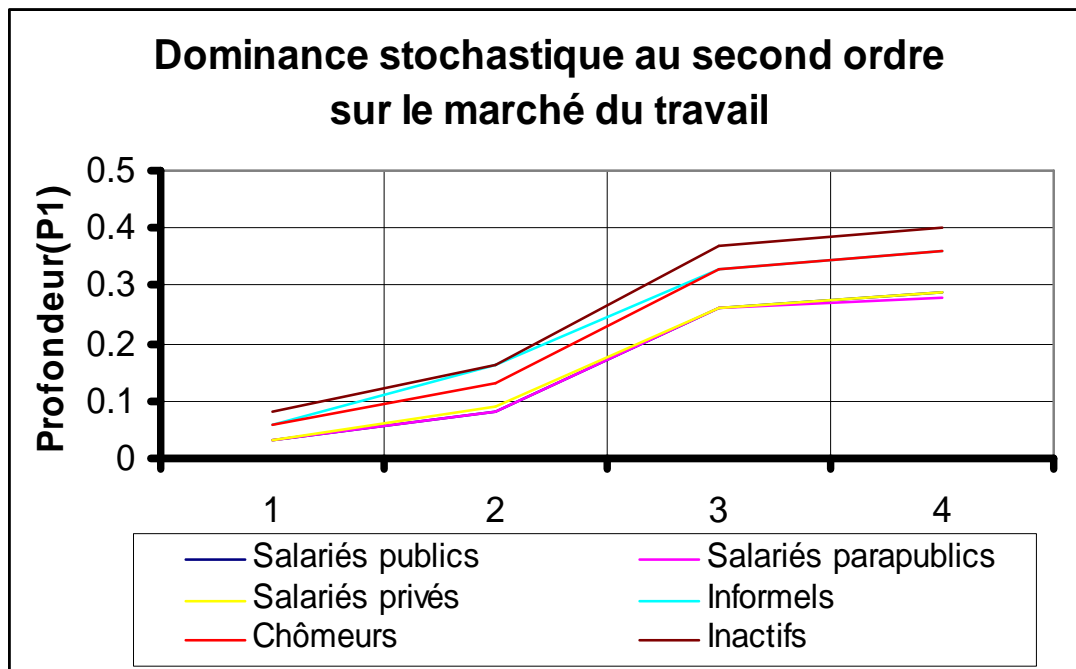
Source : calcul de l'auteur à partir des données de l'ECOM

L'analyse du graphique révèle que de façon absolue, les chefs de ménage inactifs sont plus pauvres que ceux des autres groupes quel que soit le seuil de pauvreté considéré. On constate que, l'écart de pauvreté est accentué entre les inactifs et les salariés (publics, parapublics et privés) par contre bien que les inactifs soient les plus pauvres, ce groupe est suivi par les chefs de ménages exerçant dans l'informel et les chômeurs. En d'autre terme, les chômeurs sont moins pauvres que les inactifs et les travailleurs du secteur informel. Cette situation peut s'expliquer par les transferts reçus par les ménages dont le chef est chômeur. De plus, la définition du chômeur retenu dans cette étude peut expliquer ce fait, puisque même les personnes ayant une information sur un probable embauche la semaine qui a suivi l'enquête sont considérées comme chômeurs. Or, cette information peut avoir pour conséquence l'anticipation de comportement de consommation pendant la période d'enquête.

Par ailleurs, les chômeurs, bien qu'ayant un niveau de vie mieux que les inactifs et ceux du secteur informel, de façon absolue ils sont plus pauvres que les salariés publics, parapublics et privés. En effet, les salariés constituent une frange de la population urbaine la moins affectée par la pauvreté. Notons qu'il est difficile au vu du graphique de dire de façon absolue entre les salariés publics et parapublics le groupe qui a une grande incidence de la pauvreté. Par le fait que les courbes des groupes salariés publics, parapublics et privés se superposent elles ne permettent pas une interprétation de la dominance au premier ordre, ce qui nous amène ainsi à nous intéresser aux courbes de dominance au second ordre.

Les courbes de dominance stochastique au second ordre sont obtenues par la représentation selon les seuils de pauvreté, de la profondeur de la pauvreté.

Graphique 2 Dominance stochastique au second ordre sur le marché du travail



Source : calcul de l'auteur à partir des données de l'ECOM

Il ressort de l'analyse de ce graphique que les inactifs restent le groupe dont les chefs de ménages sont plus pauvres que les autres. Autrement, la pauvreté est plus profonde chez les ménages dirigés par les inactifs que les autres. Par contre la dominance au second ordre comme au premier ordre ne nous permet pas de distinguer clairement les salariés publics des

parapublics. Ce qui équivaut à dire que la pauvreté les affecte dans les mêmes proportions ce qui peut s'expliquer par le fait que dans un passé récent ces deux types de salariés avaient presque le même traitement en terme salarial. Bien qu'à nos jours la situation n'est plus la même, puisqu'on parle encore des retards des salaires dans certaines entreprises parapubliques ce qui n'est pas le cas pour les fonctionnaires depuis plus de cinq ans maintenant.

L'analyse de la dominance stochastique au troisième ordre n'apporte pas d'informations supplémentaires par rapport aux deux types de dominance précédents. Nous avons par conséquent jugé superflu de les examiner dans ce travail.

Chapitre 3 : Modélisation de la pauvreté urbaine et le marché du travail

Introduction

La littérature sur la pauvreté fournit un type de modèle qui étudie le lien entre la pauvreté et le marché du travail. Dans le cadre de cette étude nous utilisons un modèle logistique dichotomique pour pouvoir mettre en exergue les segments du marché de travail qui agissent sur la pauvreté en zone urbaine. En outre, la pauvreté subit inéluctablement l'influence des autres facteurs socio démographiques des chefs de ménages variables effets, ce qui justifie l'introduction des variables sociodémographiques en plus liés au marché du travail. Ainsi la variable dépendante de notre étude est la variable de la pauvreté monétaire du ménage calculée à partir des dépenses des ménages. Les variables indépendantes concernant les chefs de ménages sont l'âge, pris au carré, le niveau d'instruction, le statut matrimonial, et le sexe. Nous examinons quelques variables liées au ménage comme la taille du ménage et le pourcentage des personnes actives dans le ménage.

Ce chapitre a trois sections, la première est consacrée aux fondements théoriques qui est une synthèse de la littérature sur la modélisation de la pauvreté et du marché du travail en Afrique, la seconde section porte sur le modèle et enfin la troisième section est elle consacrée sur l'interprétation des résultats de l'estimation du modèle.

1. Fondements théoriques

La problématique de l'offre et de la demande du travail remonte de très loin. Depuis les premiers travaux des classiques, le travail constitue une composante importante de l'analyse économique. Par contre, l'analyse du marché de travail en liaison avec la pauvreté est récente. La modélisation de la pauvreté et du marché du travail ont fait l'objet de plusieurs études, il s'agissait pour la plupart d'entre elles d'identifier les segments du marché de travail qui agissent sur la pauvreté. C'est ainsi que El Aynaoui, a montré l'existence d'une relation entre le mode de fonctionnement du marché du travail urbain et la pauvreté dans les pays en développement. Dans son analyse, il s'appuie sur des données empiriques du Maroc, il propose une segmentation du marché qui prend en compte les différentiels de protection institutionnelle associés aux occupations. Le principal résultat de son étude est que les segments des travailleurs indépendants et des salariés concurrentiels qui représentent 54% des travailleurs urbains regroupent plus de 80% des ménages pauvres. Notons que El Aynaoui a mis également en évidence l'importance des personnes ayant un emploi sur l'incidence de la pauvreté dans le ménage, puisqu'un accroissement de 100 % du nombre d'individus ayant un emploi dans le ménage entraîne une hausse de 50,5 % du niveau de vie de ce dernier.

Jean Pierre Lachaud a modélisé le marché du travail et la pauvreté au Burkina Faso. Pour cela, il a utilisé un modèle logistique multinomial pour mesurer l'influence de la pauvreté sur les segments du marché du travail. Les résultats obtenus montrent que les ménages ayant à leur tête une femme travailleuse indépendante sont pénalisés en terme de bien-être par rapport à ceux qui sont gérés par leurs homologues masculins. Le chômage est davantage plus

spécifique en milieu urbain qu'en zones rurales, compte tenu de l'ampleur des aides familiaux, notamment dans l'agriculture. De même Lachaud a montré qu'au Burkina Faso la chance pour un ménage d'être dans le quintile des plus pauvres, plutôt que dans celui des plus riches est la plus élevée lorsque celui, qui le dirige est agriculteur de subsistance ou chômeur. Ainsi, la probabilité de pauvreté extrême au Burkina Faso est la plus élevée dans les ménages dont le chef est agriculteur de subsistance ou chômeur.

Au Bénin, une étude sur l'analyse économétrique entre la pauvreté et le marché du travail montre que, toutes choses égales par ailleurs le passage du chef de ménage de la situation de travailleur salarié à Cotonou à celle d'indépendant ou de salarié dans le secteur rural réduit la dépense réelle ajustée du groupe de près de 40%. Par ailleurs, en milieu urbain, l'hétérogénéité du secteur informel a des implications en termes de bien-être des ménages.

Les études sur la pauvreté et le marché du travail montrent que, quel que soit le milieu de résidence considéré ; la pauvreté est fortement liée au segment du marché. Et les personnes exerçant des emplois dans le secteur informel ou dans l'agriculture sont pour la plupart pauvres.

2. Modèle

La nature de notre variable dépendante *pauvre* est catégorielle (prend la valeur 0 pour les non pauvres et 1 pour les pauvres). Avec une telle variable, l'une des méthodes appropriée est la régression logistique (AIDRICH et NELSON, 1984 ; MORGAN et TEACHMAN, 1988) . L'un des intérêts d'une analyse multidimensionnelle est que certaines variables peuvent, au niveau bivarié avoir un effet important sur la variable dépendante, sans que cela soit le cas dans un modèle prenant en compte d'autres variables et vice versa. En outre, l'utilisation de ce modèle de régression nous permet de connaître l'effet des différentes variables explicatives sur la variable dépendante. En effet, pour examiner l'effet des variables explicatives retenues, nous devons omettre dans le modèle l'une de chacune des variables ; ainsi donc les résultats obtenus de chacune des modalités conservées peuvent ainsi être analysés par rapport à une population de référence qui est celle qui possède les caractéristiques de l'ensemble des modalités omises.

Pour ce faire, nous procéderons à une régression logistique à pas croissant. En effet, nous examinons dans un premier temps les effets bruts (l'effet propre de chaque variable indépendante en l'absence des autres variables explicatives) et ensuite l'effet net de chaque variable explicative en introduisant une à une dans le modèle suivant la valeur décroissante de V de cramer.

3. Interprétation des résultats

Au total quatre modèles de régression ont été estimés en plus des effets bruts analysés séparément selon chaque variable explicative. Il ressort que pour les quatre modèles l'ajustement est de bonne qualité au vu des résultats du test de Hosmer-Lemeshow.

Lorsqu'on examine dans un premier temps, les effets bruts (tableau en annexe), c'est-à-dire l'effet propre de chaque variable explicative en l'absence des autres variables, il ressort que la plupart des variables retenues ont un effet sur la pauvreté indépendamment des autres. Au niveau du brut pour la variable statut dans le marché du travail, seules modalités des chômeurs, inactifs et les travailleurs du secteur informel sont significatifs.

Par ailleurs, les caractéristiques socio démographiques des chefs de ménages agissent sur leur situation de pauvreté (approche monétaire). Par exemple, un chef de ménage en union libre a 48% moins de chance d'être pauvre qu'un célibataire en l'absence des autres facteurs. De même, l'analyse selon le genre révèle que les femmes ont 16% moins de chance d'être pauvre que les hommes en l'absence des autres facteurs.

Par contre en présence des autres facteurs, elles sont plus inclinées être pauvres que les hommes. Ce fait peut s'expliquer par l'importance de l'activité économique et le mariage. En effet, l'analyse descriptive a montré que les femmes en milieu urbain sont plus frappées par l'inactivité que les hommes et le mariage est un frein à l'exercice d'une activité économique.

Tableau 3.1 Rapports de chances de la pauvreté monétaire des personnes vivant en zone urbaine
(Analyse de régression logistique à pas croissant)

Variables indépendantes	Rapports de chance				
	Bruts	Nets par rapports aux autres variables indépendantes			
	M0	M1	M2	M3	M4
Taille	0,78	0,80*	0,76*	0,75*	0,75*
Âge²	0,99	0,99*	1,00	1,00	1,00**
Niveau d'instruction					
Primaire	Réf.		Réf.	Réf.	Réf.
Secondaire	1,97*		1,79*	1,66*	1,76*
Supérieure	3,47*		3,86*	3,25*	3,32*
Statut matrimonial					
Célibataire	Réf.		Réf.	Réf.	Réf.
Marié	0,43*		1,08	0,97	1,13
Union libre	0,52*		0,84	0,76	0,89
Veuf & Divorcé	0,34*		0,73	0,68*	0,61**
Statut dans le marché du travail					
Salarié public	Réf.			Réf.	Réf.
Salarié parapublic	1,10			1,62**	1,64**
Salariés privés	0,99			0,96*	0,98
Informels	0,55*			0,69*	0,68*
Chômeurs	0,62*			0,58*	0,57*
Inactifs	0,49*			0,72*	0,71**
% des actifs dans le ménage					
Moins de 25%	Réf.			Réf.	Réf.
Entre 25 et 50%	1,05			0,99	0,99
Entre 50 et 75%	1,38*			0,90	0,92
75% et plus	1,35*			0,88	0,90
Sexe					
Homme	Réf.				Réf.
Femme	0,84*				1,48*

Source : calcul de l'auteur, Ecom 2005

Réf. Modalité de référence

Seuils de signification : * 5% ; ** 10%

M0 : Modèle avec variable dépendante avec une seule variable indépendante

M1 : Modèle avec la variable Taille et Âge au carré

M2 : Modèle avec la variable Taille, Âge au carré, niveau d'instruction et statut matrimonial

M3 : Modèle avec la variable Taille, Âge au carré, niveau d'instruction et statut matrimonial, Statut dans le marché du travail et le pourcentage des actifs dans le ménage.

M4 : Modèle avec la variable Taille, Âge au carré, niveau d'instruction et statut matrimonial, Statut dans le marché du travail et le pourcentage des actifs dans le ménage et le sexe.

En examinant la situation du marché du travail, les résultats du modèle montrent qu'en l'absence des autres facteurs, seuls les chômeurs, inactifs et les travailleurs de secteur informel ont une influence sur la situation de pauvreté des chefs de ménages. En effet, les chômeurs comme les inactifs ont moins de chance d'être non pauvres (respectivement de 45% et 38%) par rapport aux travailleurs de la fonction publique. Evidemment en l'absence d'autres facteurs les travailleurs du secteur informel ont 51% moins de chances que ceux de la fonction publique d'être non pauvres. Cette probabilité passe à 31% en présence des facteurs socio démographiques des chefs de ménages et surtout de la présence du facteur lié au pourcentage des personnes actives dans le ménage (Modèle M3) et à 32% avec la prise en compte du sexe de chef de ménage (Modèle M4). Compte tenu des considérations statistiques les effets nets de la variable liée au statut du travail est examiné à partir du modèle 3. Les

résultats montrent qu'elle est significative au seuil retenu. Les résultats montrent qu'en présence des autres facteurs, les travailleurs du secteur parapublic ont 1,61% plus de chance d'être non pauvres que les travailleurs de la fonction publique. La situation est paradoxale pour les autres catégories sur le marché du travail. En effet que ce soit les salariés du secteur privé, les travailleurs du secteur informels, les chômeurs ou les inactifs ont moins de chance d'être non pauvres. Autrement, il y a plus de chance d'être pauvre lorsqu'on est dans un ménage dirigé par un travailleur du secteur informel, inactif ou un chômeur. Mais la situation de pauvreté est plus criarde pour les chômeurs et ceux du secteur informel. Quant aux inactifs, par le fait que ce groupe est composé essentiellement des étudiants et des femmes aux foyers, leur chance d'être pauvres est moindre par le fait que la plupart de ces personnes reçoivent des transferts des autres membres du ménage et des autres ménages du fait de leur statut ; cela est aussi valable pour les invalides qui composent aussi ce groupe.

L'introduction de la variable sexe (Modèle 4) augmente la chance d'être pauvre de 1 point de pourcentage pour les travailleurs du secteur informel, les chômeurs et les inactifs. Cela peut s'expliquer par l'importance des femmes dans cette catégorie, puisque l'analyse descriptive a révélé qu'il y a plus de femmes inactives que d'hommes. De même, en milieu urbain le chômage touche beaucoup plus les femmes que les hommes.

Ainsi, parmi toutes les catégories susceptibles d'être présentes sur le marché du travail les touchés par la pauvreté sont les chômeurs et les travailleurs du secteur informel.

S'agissant de la proportion des personnes employées dans le ménage, la pauvreté augmente lorsqu'on quitte les ménages à fort taux de personnes employées pour les ménages à faible taux de personnes employées. Ceci est tout à fait conforme à nos attentes. En effet, les ménages à fort taux de personnes employées mobilisent un revenu subséquent plus élevé que la catégorie des ménages à faible taux de personnes employées.

Conclusion

L'étude sur la pauvreté urbaine et le marché de l'emploi au Congo a poursuivi deux objectifs. D'abord déterminer et analyser la relation entre le marché de travail et la pauvreté en milieu urbain et ensuite contribuer tant soit peu à la connaissance du marché de travail urbain au Congo. Au terme de cette étude, il ressort une forte corrélation entre la pauvreté et le marché du travail. En effet, les résultats montrent que l'exercice d'une activité économique en milieu urbain concerne beaucoup plus les hommes que les femmes. Et, l'écart entre les pauvres et les non pauvres n'est pas assez important, ce qui laisse penser que l'exercice d'une activité est une réponse des pauvres à la privation monétaire.

Malgré des taux d'activité presque homogène, les non pauvres ont un taux d'occupation plus élevé que les pauvres.

L'analyse en terme des secteurs d'activité a montré que les pauvres sont beaucoup plus concentrés dans le secteur informel alors que le secteur primaire a le taux d'incidence de pauvreté le plus élevé. De plus, parmi les actifs, ce sont les autres travailleurs indépendants, les travailleurs à propre compte et les manœuvres qui sont les plus pauvres.

La pluri activité est beaucoup plus le fait des non pauvres que des pauvres, mais la différence n'est pas assez importante. L'exercice de plus d'une activité par les pauvres peut être vu comme une stratégie de survie.

L'inactivité sévit dans les groupes comme les femmes aux foyers, les personnes ne travaillant pas par manque de travail disponible, les élèves, les étudiants, les personnes âgées et celles qui ont moins de 15 ans. En proportion, les personnes inactives par manque de travail disponible sont les plus nombreuses suivis par les élèves et étudiants.

Les résultats de l'étude donnent un taux de chômage urbain de 19,3%. En milieu urbain, le chômage frappe beaucoup plus les femmes et les jeunes de moins de 30 ans.

L'analyse de la dominance a montré que les inactifs constituent le groupe dont l'incidence de la pauvreté est plus élevée. Autrement dit, quel que soit le seuil de pauvreté considéré les inactifs sont plus pauvres que les autres catégories.

Les résultats de l'analyse multivariée indiquent qu'en présence des autres facteurs, les travailleurs des entreprises parapubliques ont plus de « chance » d'être pauvres que ceux de la fonction publique.

De plus, il y a plus de chance d'être pauvre lorsqu'on est dans un ménage dirigé par un inactif.

Ces résultats montrent qu'en terme de politiques de lutte contre la pauvreté, notamment celles se rapportant au marché du travail, un accent particulier doit être mis sur les chômeurs et les personnes exerçant dans l'informel.

Nous suggérons également une étude sur la pauvreté et le marché du travail en milieu rural. En effet, la précarité de l'emploi constatée en milieu urbain peut être plus criarde en milieu rural d'où l'urgence d'en consacrer une étude.

Références bibliographiques

AFRISTAT, 1999 Concepts et indicateurs du marché du travail et du secteur informel, Séries et Méthodes N° 2.

Backeny Yetna , 1993. Les déterminants de l'offre de travail à Yaoundé, DSCN-DIAL, Yaoundé, 39p.

Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques, 2006. Enquête Congolaise auprès des Ménages, CNSEE 2006 Brazzaville, 128p.

EL AYNAOUI J.P. (1998). Participation, choix occupationnel et gains sur un marché du travail segmenté : *une analyse appliquée au cas du Maroc*. Document de travail 18, Université Montesquieu-Bordeaux IV, Centre d'économie du développement, Bordeaux, 31 p.

Institut National de la Statistique, 2002. Pauvreté et marché du travail au Cameroun en 2001. INS Yaoundé 2002. 43p.

LACHAUD (J-P), 1998-Modélisation des déterminants de la pauvreté et marché du travail en Afrique : le cas du Burkina Faso, Centre d'économie du développement Université Montesquieu Bordeaux IV France, Document de travail N°32/

SOUDI (K), 2001-Pauvreté et vulnérabilité sur le marché du travail : quelques dimensions de la fragilité de la position des pauvres, Observateur des conditions de vie de la population, Maroc